Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8770731
Centre d'intérêt: 751

Les Résultats de l'épreuve de français écrit de cinquième année du secondaire administrée au mois de mai 1987 : rapport global (novembre 1987) / Ministère de l'éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. -- [Québec] : Le Ministère, 1987.
57 p. : ill. ; 28 cm.

Code: 8789-778 ; 16-7407-04.

ISBN 2-550-14078-8

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue écrite * Examen scolaire * Composition * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le 5 mai 1987, 51 820 élèves inscrits à un programme de français langue maternelle, en cinquième secondaire, ont passé l'épreuve officielle de français écrit. Le rapport rend compte des résultats de cette épreuve tout en fournissant des indications permettant d'analyser les progrès observés. La présentation des résultats, dans la deuxième partie du rapport, est précédée du rappel de certains éléments du projet, de la description de l'épreuve, de sa grille de correction et de la description de la cohorte de 1987. Les élèves devaient exprimer leurs opinions sur l'un des trois sujets suivants: 1. l'adolescence; 2. l'interdiction de fumer dans les lieux publics; 3. l'habileté à écrire à la fin du secondaire. Si l'on compare les résultats à ceux de 1986, on constate une légère augmentation de la moyenne générale qui passe de 58,7 p. 100 à 60,8 p. 100, et du taux de réussite qui se situe à 51,9 p. 100 contre 49,8 p. 100 en 1986.

Type de document: r

Québec

Les résultats de l'épreuve de français écrit de cinquième année du secondaire administrée au mois de mai 1987

RAPPORT GLOBAL

Novembre 1987

EDUQ 8770731

Les résultats de l'épreuve de français écrit de cinquième année du secondaire administrée au mois de mai 1987

RAPPORT GLOBAL

Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN 2-550-14078-8

Dépôt légal - quatrième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE: L'ÉPREUVE ET SON CONTEXTE	9
1. Buts visés	11
2. Apprentissages évalués	11
3. Description de l'épreuve	12
4. Description de la grille de correction	13
5. Correction de l'épreuve et diffusion des résultats	15
6. Description de la cohorte de 1987	15
DEUXIÈME PARTIE: LES RÉSULTATS	17
7. Remarques préalables à l'analyse des résultats	19
8. Analyse des résultats d'ensemble	20
9. Analyse des résultats quant aux critères du fond et de la forme	23
9.1 Analyse des critères se rapportant au fond	26
9.2 Analyse des critères se rapportant à la forme	36
10. Forces et faiblesses des élèves du Québec	46
11. Exemples de textes rédigés par les élèves	47
12. Résultats par commission scolaire	54
CONCLUSION	57

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
TABLEAU 1:	Les thèmes choisis.....	13
TABLEAU 2:	Répartition des élèves selon le sexe, le type de formation, le réseau d'enseignement et la langue maternelle.....	16
TABLEAU 3:	Moyennes et taux de réussite pour 1986 et 1987....	20
TABLEAU 4:	Distribution des élèves selon leur résultat global (1987).....	21
TABLEAU 5:	Moyennes et taux de réussite par sous-population (1986).....	22
TABLEAU 6:	Moyennes et taux de réussite par sous-population (1987).....	22
TABLEAU 7:	Taux de réussite pour chaque critère.....	23
TABLEAU 8:	Données de l'analyse détaillée: moyenne des erreurs pour chaque catégorie.....	24
TABLEAU 9:	Nombre de critères réussis.....	25
TABLEAU 10:	Résultats pour le critère 1.....	27
TABLEAU 11:	Résultats pour le critère 2.....	29
TABLEAU 12:	Résultats pour le critère 3.....	31
TABLEAU 13:	Résultats pour le critère 4.....	33
TABLEAU 14:	Résultats pour le critère 5.....	35
TABLEAU 15:	Résultats pour le critère 6.....	37
TABLEAU 16:	Résultats pour le critère 7.....	39
TABLEAU 17:	Résultats pour le critère 8.....	41
TABLEAU 18:	Résultats pour le critère 9.....	43
TABLEAU 19:	Résultats pour le critère 10.....	45

INTRODUCTION

Préoccupé de la qualité de la langue écrite des élèves du secondaire, le ministère de l'Éducation entreprenait en 1986 une action visant, entre autres, à établir le bilan des forces et des faiblesses des élèves dans ce domaine. Pour ce faire, le Ministère faisait passer, pour la première fois en mai 1986, une épreuve officielle de français écrit aux finissants du secondaire, assurait la correction de toutes leurs copies et publiait les résultats de cette épreuve dans un rapport global largement diffusé.

Ces résultats indiquaient un meilleur rendement des élèves pour les critères se rapportant au fond (intention de communication et discours) que pour ceux concernant la forme (lexique, syntaxe, orthographe et grammaire). Leur publication a provoqué dans le réseau scolaire une saine réaction qui, à n'en pas douter, s'est concrétisée par des actions destinées à améliorer les apprentissages faits par les élèves.

Afin de suivre l'évolution de la qualité de la langue écrite, le Ministère a de nouveau, en mai 1987, fait passer une épreuve officielle de français écrit aux élèves de cinquième secondaire. Le présent rapport rend compte des résultats de cette épreuve tout en fournissant des indications permettant d'analyser les progrès observés.

La présentation des résultats, dans la deuxième partie de ce rapport global, est précédée du rappel de certains éléments du projet dans lequel s'inscrit cette opération et de la description de l'épreuve, de sa grille de correction et des élèves concernés.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉPREUVE ET SON CONTEXTE

1. BUTS VISÉS

L'administration et la correction de l'épreuve officielle de français écrit ainsi que la diffusion des résultats s'inscrivent dans une opération qui vise, au cours des prochaines années, à:

- stimuler l'intérêt de l'école pour la qualité du français écrit;

- susciter une prise de conscience chez tous ceux qui sont responsables de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation du français écrit;

- obtenir des données qui permettent de mesurer l'évolution de l'apprentissage du français écrit à la fin du secondaire;

- fournir aux commissions scolaires et aux écoles secondaires des données plus précises sur les capacités de leurs élèves en français écrit afin qu'elles cherchent les causes des lacunes constatées et y apportent des remèdes;

- établir le seuil de maîtrise du français écrit que doit atteindre un élève à la fin de ses études secondaires.

2. APPRENTISSAGES ÉVALUÉS

Le programme de français de la fin du secondaire prévoit deux types de discours pour permettre aux élèves d'exercer leur habileté à écrire: le discours argumentatif (exemples: lettre d'opinion, dissertation, éditorial) et le discours imaginaire (exemple: courte nouvelle). Les épreuves de mai 1986 et 1987 ont vérifié chez les élèves leur aptitude à rédiger un texte du premier type, soit un texte d'opinion où ils avaient à structurer leurs idées selon une pensée logique et articulée et à les exprimer correctement dans la langue de tous les jours.

Pour satisfaire aux exigences du programme actuel, les élèves doivent faire preuve de certaines habiletés se rapportant soit à la communication et au discours (fond), soit à la langue (forme). La grille d'évaluation - qui leur était fournie - explicite les critères mesurant ces habiletés. Plusieurs d'entre elles font l'objet d'apprentissages entrepris depuis le début du secondaire, sinon du

du primaire, comme c'est le cas par exemple pour l'enrichissement progressif du vocabulaire, l'organisation des mots en phrases de plus en plus complexes mais correctes et l'observation des règles de l'orthographe grammaticale. D'autres habiletés font l'objet d'une première initiation à la fin du secondaire, comme c'est le cas de l'aptitude à argumenter.

3. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve officielle de français écrit a été administrée le 5 mai 1987 aux élèves de cinquième année du secondaire inscrits à un cours de français, langue maternelle. Dans le cadre de cette épreuve, les élèves devaient exprimer leur opinion sur l'un des trois sujets suivants:

1. Pour diverses raisons, plusieurs jeunes avouent qu'ils ont beaucoup de difficulté à traverser l'adolescence. D'autres, par contre, affirment que c'est la plus belle époque de la vie.

   Qu'en pensez-vous? Justifiez votre opinion.

2. Une loi québécoise interdit de fumer dans des lieux publics, notamment dans les écoles et les hôpitaux.

   Vous rencontrez quelqu'un qui se dit opposé à cette mesure. Vous lui donnez votre opinion en l'expliquant.

3. À l'épreuve de français écrit du 22 mai 1986, en cinquième année du secondaire, les élèves ont fait, en moyenne, une faute tous les dix mots. Pourtant, les idées ne manquaient pas.

   Que pensez-vous de cette situation?

Près de la moitié des élèves (48 p. 100) ont choisi le deuxième sujet, alors que 43 p. 100 ont préféré le premier et 9 p. 100 le troisième sujet.

TABLEAU 1: Les thèmes choisis.

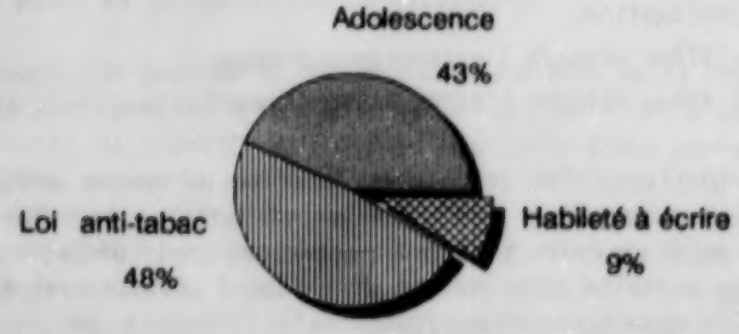

Les élèves disposaient de trois heures pour rédiger un texte d'opinion d'environ cinq cents mots; ce texte pouvait prendre la forme d'une lettre d'opinion, d'une dissertation ou d'un éditorial. L'utilisation du dictionnaire et de la grammaire était permise.

4. DESCRIPTION DE LA GRILLE DE CORRECTION

La grille de correction de l'épreuve de mai 1987 comportait dix critères dont les cinq premiers couvraient le fond (communication et discours argumentatif) et les cinq autres couvraient la forme (fonctionnement de la langue). Les critères utilisés et leur pondération étaient les suivants:

Le fond	(50 p. 100)
1. L'élève énonce clairement le sujet de son texte.	(5 p. 100)
2. L'élève exprime clairement son opinion.	(5 p. 100)
3. L'élève a recours à des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références pour défendre son opinion.	(20 p. 100)
4. L'élève emploie des marqueurs de relation (mots ou locutions) qui indiquent bien l'articulation de son texte.	(10 p. 100)
5. L'élève choisit le niveau de langue approprié.	(10 p. 100)

La forme (50 p. 100)

6. L'élève se sert d'un vocabulaire précis et riche. (10 p. 100)
7. L'élève construit des phrases correctes. (10 p. 100)
8. L'élève place correctement les signes de ponctuation. (10 p. 100)
9. L'élève observe l'orthographe d'usage. (10 p. 100)
10. L'élève observe l'orthographe grammaticale. (10 p. 100)

L'évaluation a été établie en fonction de chaque critère selon une échelle descriptive à six échelons. Cette grille était accompagnée d'un guide de correction fournissant des explications supplémentaires et des exemples afin que les correcteurs puissent attribuer une note le plus objectivement possible.

Si l'on compare la grille décrite plus haut à celle de 1986, on pourra observer certaines différences, bien que fondamentalement les deux grilles évaluent la même habileté. Ces différences ont trait au nombre de critères, à l'échelle descriptive et aux exigences pour réussir, chaque critère étant considéré séparément.

Afin d'assurer une meilleure correspondance entre la grille et les habiletés inscrites au programme, le nombre de critères est passé de onze à dix. Pour permettre un jugement plus précis sur chacun des critères, la grille descriptive a été établie sur six échelons (de A à F) plutôt que sur cinq. Ce dernier changement a provoqué dans le cas de certains critères une redéfinition des exigences du seuil de réussite et a obligé à fixer le seuil de réussite à la cote D plutôt qu'à la cote C, pour quatre des dix critères[1].

---

1. L'élève obtient 60 p. 100 des points réservés à un critère lorsque sa cote quant à ce critère correspond aux exigences du seuil de réussite.

5. CORRECTION DE L'ÉPREUVE ET DIFFUSION DES RÉSULTATS

La correction de cette épreuve a d'abord été effectuée dans les commissions scolaires et les établissements privés afin d'intégrer le résultat de cette épreuve à la note attribuée à l'élève pour l'examen de fin d'année en français, langue maternelle.

Par ailleurs, les quelque 52 000 copies des élèves de la Province ont aussi été corrigées au Ministère. Pour ce faire, on a utilisé une copie intacte du travail de l'élève. Soixante-douze correcteurs et correctrices, encadrés par sept professeurs de français du secondaire, ont effectué cette tâche entre juin et août 1987. Quarante-six de ces personnes avaient participé à la correction centralisée de l'épreuve de mai 1986; à celles-ci se sont ajoutés, d'une part, trois professeurs de français sélectionnés parmi ceux qui avaient été proposés par leur commission scolaire et, d'autre part, trente correcteurs choisis par voie de concours parmi près de trois cents candidats recrutés, pour la plupart, chez les étudiants et les étudiantes de la fin du premier cycle universitaire. Pour assurer la plus grande uniformité possible dans la correction, les correcteurs ont bénéficié d'une semaine de formation et d'entraînement et ont fait l'objet d'un suivi attentif par les professeurs qui agissaient comme superviseurs.

Les résultats de la correction effectuée au Ministère donneront lieu à la diffusion de résultats pour chaque groupe d'élèves, chaque école secondaire, chaque commission scolaire et pour l'ensemble des élèves du Québec. Le Ministère fournira à chaque commission scolaire et à chaque établissement privé les résultats de leurs groupes d'élèves, sans toutefois transmettre le résultat de chaque élève. De plus, le présent rapport rend compte des résultats de l'ensemble du Québec et de chacune des commissions scolaires.

6. DESCRIPTION DE LA COHORTE DE 1987

Le 5 mai 1987, 51 820 élèves inscrits à un programme de français langue maternelle, en cinquième secondaire, ont passé l'épreuve officielle de français écrit. De ce nombre, 28 336 étaient des filles et 23 434 étaient des garçons.

Comme on pourra l'observer dans les diagrammes ci-après, l'ensemble des élèves se partage entre la formation générale (89 p. 100) et la formation professionnelle (11 p. 100), 81 p. 100 terminant leurs études secondaires au secteur public contre 19 p. 100 au secteur privé. Enfin, seulement 6 p. 100 des élèves ont déclaré avoir une langue maternelle autre que le français.

TABLEAU 2: Répartition des élèves selon le sexe, le type de formation, le réseau d'enseignement et la langue maternelle.

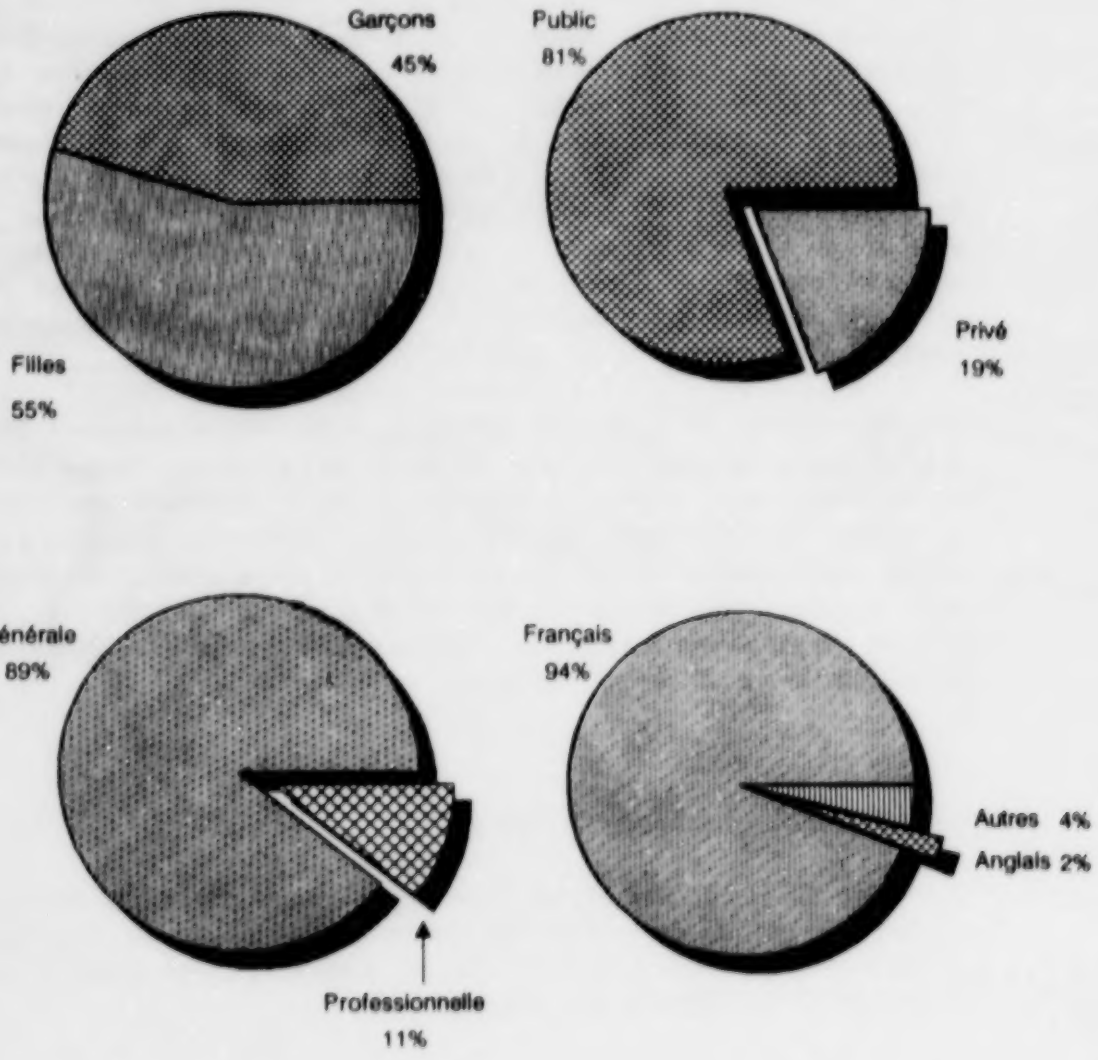

DEUXIÈME PARTIE

LES RÉSULTATS

7. REMARQUES PRÉALABLES À L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Avant d'examiner les résultats, il n'est pas inutile de rappeler certains facteurs pouvant avoir influencé le rendement des élèves, ni de formuler certaines mises en garde sur la comparaison que l'on peut faire entre les résultats de 1987 et ceux de l'année précédente.

À la suite de l'épreuve de 1986, les professeurs de français et leurs élèves étaient à même de déduire quel type d'épreuve allait leur être proposé en mai dernier. Ce seul fait nous laisse croire que les candidats à l'épreuve ont été mieux préparés à la rédaction d'un texte d'opinion que ceux de l'an dernier. Un autre élément nous le fait également supposer. Il s'agit du fait qu'un plus grand nombre d'élèves ont profité du nouveau programme de français auquel se réfère l'épreuve. En effet, ce programme étant en vigueur pour une première année en 1986-1987, 67 p. 100 des élèves étaient inscrits à des épreuves de français sous le code du nouveau programme, alors que c'était le cas de seulement 3 p. 100 des élèves de 1986. Enfin, le Ministère avait annoncé dès septembre 1986 qu'il y aurait une correction locale de l'épreuve afin d'en intégrer le résultat à la note obtenue par l'élève à l'examen de français de fin d'année. Cette perspective a sûrement motivé certains élèves à s'appliquer davantage pour réussir l'épreuve. Ces trois facteurs réunis ont sans doute contribué à améliorer le rendement des élèves de 1987.

Par ailleurs, la comparaison avec les résultats de l'an dernier étant inévitable, il ne faut pas perdre de vue certains facteurs qui doivent nous inciter à la plus grande prudence. Premièrement, le Ministère ayant profité de l'expérience de la première année, des modifications avaient été apportées à l'épreuve et à la grille de correction, comme on l'a vu plus haut. Deuxièmement, toutes les précautions ayant été prises au moment de la correction pour assurer une certaine continuité entre les deux années, il est plausible de penser que les correcteurs ont pu mieux asseoir leur jugement et que cela peut avoir eu une influence sur la nature des résultats.

Comme il est difficile d'évaluer l'impact de ces deux facteurs sur les résultats de l'épreuve, la comparaison entre les deux années s'appuiera sur l'avis des conseillers pédagogiques et des enseignants de français mis à contribution pour l'élaboration des épreuves. Pour ces derniers, en effet, les deux épreuves évaluent les mêmes apprentissages.

Finalement, il faut aussi se rappeler que les résultats de chacune des deux années sont ceux de deux groupes d'élèves différents.

8. ANALYSE DES RÉSULTATS D'ENSEMBLE

Le tableau n° 3 présente les moyennes des résultats obtenus par les élèves de 1986 et de 1987 pour les critères se rapportant au fond et à la forme et pour l'ensemble de l'épreuve. Ce tableau permet aussi de comparer les taux de réussite, c'est-à-dire le pourcentage des élèves qui ont obtenu une note globale de 60 p. 100 et plus.

TABLEAU 3: Moyennes et taux de réussite pour 1986 et 1987.

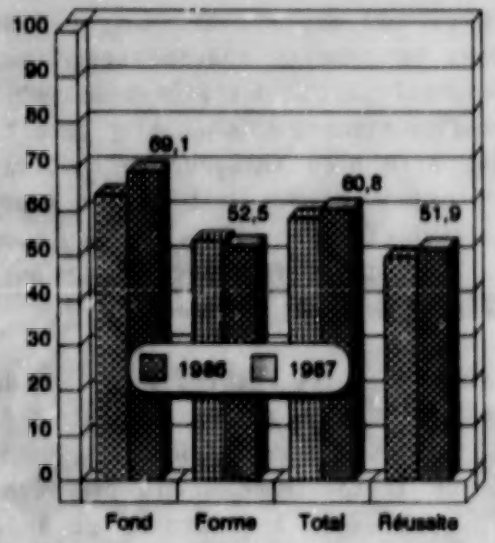

L'examen du tableau n° 3 révèle une légère augmentation de la moyenne générale qui passe de 58,7 p. 100 à 60,8 p. 100 et du taux de réussite qui se situe à 51,9 p. 100 contre 49,8 p. 100 en 1986.

De même, on peut voir que les élèves de 1987, comparés à ceux de 1986, ont obtenu une moyenne supérieure de 5,3 p. 100 pour le fond, alors que leur moyenne est légèrement inférieure (1,1 p. 100) pour la forme. Ces résultats n'étonneront point, car ils reflètent bien une double réalité. D'une part, les apprentissages évalués par les

critères se rapportant au fond relèvent des objectifs du programme des quatrième et cinquième années du secondaire, et l'amélioration de la moyenne quant au fond peut s'expliquer par l'application élargie du programme. D'autre part, les critères se rapportant à la forme évaluent des apprentissages complexes qui ont débuté dès la première année du primaire et il est permis de croire que ces apprentissages ne peuvent s'améliorer sensiblement à court terme. Les moyennes observées quant à la forme appuient cette affirmation et, de plus, la légère différence observée entre ces résultats est peu significative.

Par ailleurs, le taux de réussite observé en 1987 situe un peu plus de la moitié des élèves parmi ceux qui ont obtenu la note de passage, mais parmi ceux-ci un assez grand nombre obtiennent un excellent résultat; en effet, plus d'un élève sur cinq (22 p. 100) obtient un résultat supérieur à 74 p. 100. À l'autre extrême, 17 p. 100 des élèves ont obtenu un résultat inférieur à 45 p. 100. Le tableau n° 4 permet d'observer la répartition des élèves selon leur résultat global; cette distribution se caractérise par un écart-type de 16,5, ce qui peut être considéré comme normal.

TABLEAU 4: Distribution des élèves selon leur résultat global (1987).

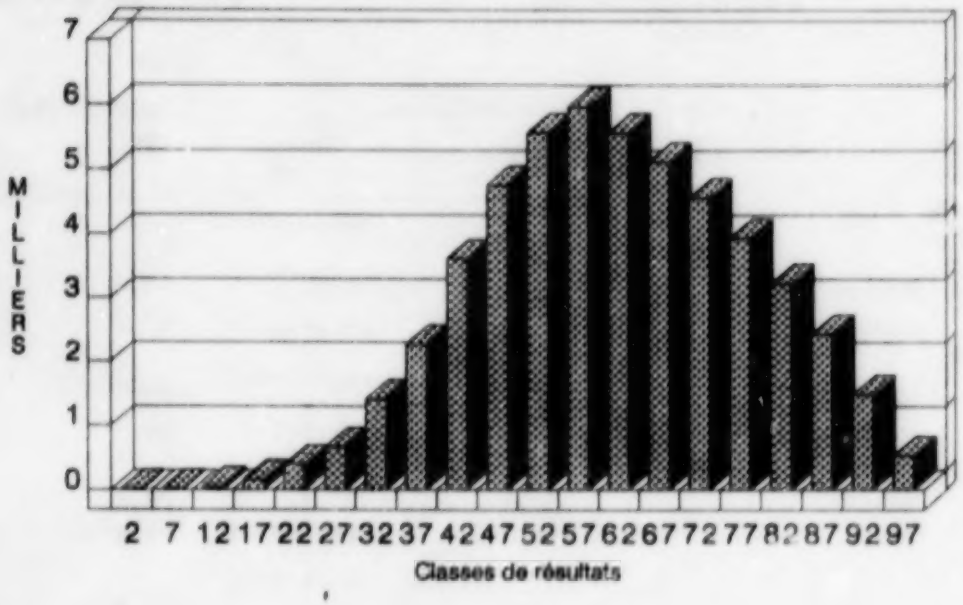

Enfin, la comparaison des résultats des élèves répartis selon le sexe, le type de formation et le réseau d'enseignement (tableau n° 5 et tableau n° 6), révèle que chaque sous-population obtient des résultats légèrement supérieurs en 1987 et que, d'autre part, les écarts observés entre les sous-populations sont comparables d'une année à l'autre.

TABLEAU 5: Moyennes et taux de réussite par sous-population (1986).

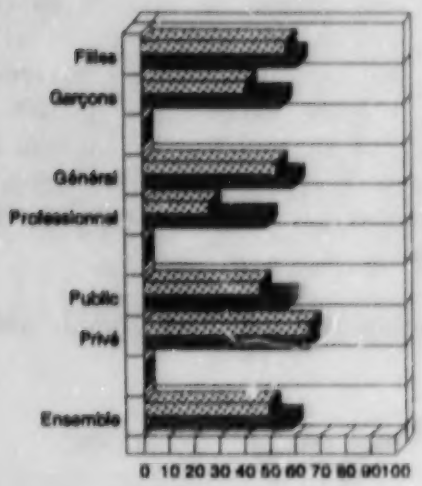

TABLEAU 6: Moyennes et taux de réussite par sous-population (1987).

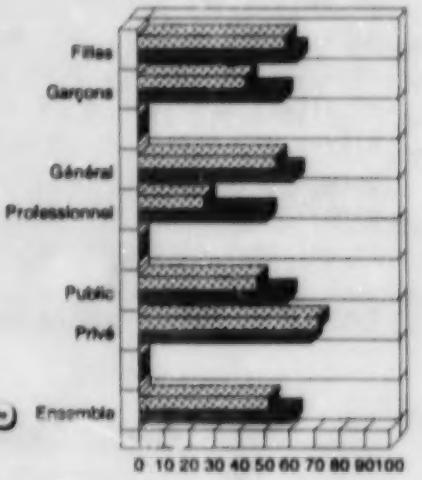

	Moyennes		Taux de réussite	
	1987	1986	1987	1986
Filles	63,6	61,4	59,0	57,4
Garçons	57,5	55,4	43,2	41,4
Général	62,1	60,2	55,0	53,3
Professionnel	51,0	49,1	26,4	26,6
Public	58,9	57,3	47,2	46,3
Privé	68,8	65,5	71,6	66,3
Ensemble	60,8	58,7	51,9	49,8

9. ANALYSE DES RÉSULTATS QUANT AUX CRITÈRES DU FOND ET DE LA FORME

Les résultats examinés jusqu'ici s'avèrent peu élevés, mais l'addition des résultats obtenus pour chacun des critères peut masquer et les forces dans certains critères, et les faiblesses dans d'autres. Pour avoir un portrait plus précis des apprentissages effectués par les élèves, il convient d'analyser les résultats obtenus pour les dix critères.

Les données qui informent du taux de réussite pour chacun des critères sont présentées dans le tableau n° 7. On y observe que le taux de réussite est supérieur à 70 p. 100 pour cinq critères sur dix; il s'agit de quatre critères se rapportant au fond (opinion, argumentation, marqueurs de relation et niveau de langue) et d'un critère se rapportant à la forme (vocabulaire). Pour les critères de l'énoncé et de l'orthographe d'usage, les taux de réussite respectifs sont de 64,7 p. 100 et 61 p. 100. Enfin, trois critères se rapportant à la forme se distinguent par de très faibles pourcentages de réussite; il s'agit des critères de la syntaxe, de la ponctuation et de l'orthographe grammaticale pour lesquels les taux de réussite ne sont que de 33 à 57,2 p. 100 des élèves.

TABLEAU 7: Taux de réussite pour chaque critère.

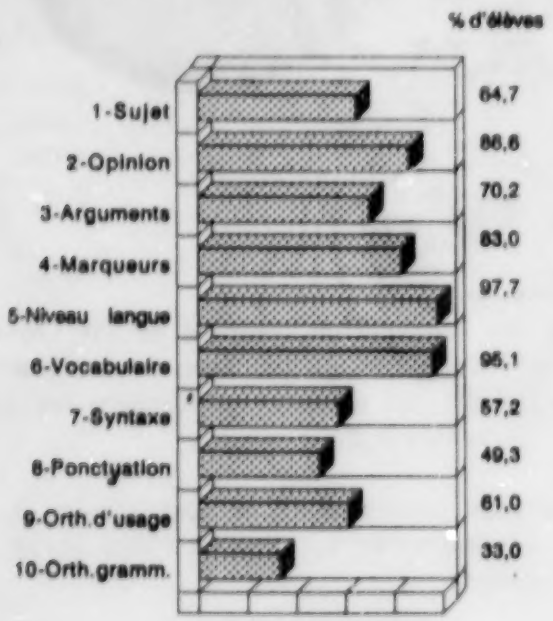

Afin d'obtenir plus d'informations sur le rendement des élèves quant aux critères se rapportant à la forme, un échantillon représentatif[2] de copies a fait l'objet d'une analyse détaillée. Les résultats de cette analyse détaillée nous apprennent que la longueur moyenne des textes des élèves était de 454,9 mots et qu'ils ont commis 43,6 erreurs en moyenne, soit environ une faute tous les 10,4 mots[3]; de ce point de vue, la performance des élèves de 1987 est comparable à quelques dixièmes près à celle des élèves de 1986. Mais le nombre moyen d'erreurs commises dans les catégories de l'orthographe grammaticale et de la ponctuation (tableau n° 8) confirment la faiblesse marquée des élèves quant aux critères correspondants.

TABLEAU 8: Données de l'analyse détaillée: moyenne des erreurs par catégorie.

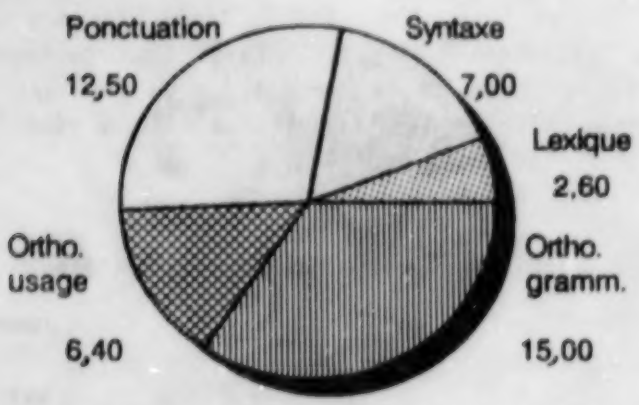

2. La taille de cet échantillon, composé de 354 copies, correspond à un niveau de confiance de 95 p. 100 avec un degré de précision de 0,09, ce qui signifie que cet échantillon donnera des résultats précis à 9 points près, 19 fois sur 20.

3. Il existe un lien négligeable (le coefficient de corrélation est de 0,08) entre le nombre de mots qu'un élève écrit et le nombre d'erreurs qu'il commet.

Pour terminer cet examen des résultats pour l'ensemble des critères, l'analyse du tableau n° 9 permet de connaître le pourcentage d'élèves en fonction du nombre de critères où il y a eu réussite. Rappelons que la réussite d'un critère signifie que le rendement de l'élève est égal ou supérieur au seuil de réussite fixé pour ce critère et que l'atteinte du seuil de réussite pour chacun des dix critères assure à l'élève une note globale minimum de 60 p. 100.

TABLEAU 9: Nombre de critères réussis.

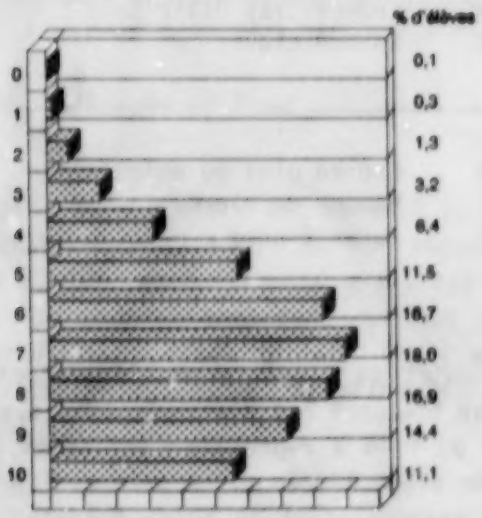

Seulement 11,1 p. 100 des élèves ont satisfait aux exigences des dix critères. Les autres élèves (40,8 p. 100) qui ont obtenu la note de passage de 60 p. 100 ont sans aucun doute montré des faiblesses pour un ou quelques critères, mais ils se sont repris par un très bon rendement quant aux autres critères, ce qui n'est pas le cas des 48,1 p. 100 des élèves qui ont obtenu une note globale inférieure à la note de passage.

À la suite de cet examen des données pour les dix critères, le lecteur trouvera une analyse du rendement des élèves pour chacun de ces critères. Cette section du rapport présente, pour chaque critère, l'échelle descriptive utilisée, une description du critère, des exemples et les résultats observés; des renseignements supplémentaires provenant de l'analyse détaillée y sont aussi fournis.

9.1 ANALYSE DES CRITÈRES SE RAPPORTANT AU FOND

CRITÈRE 1: L'élève énonce clairement le sujet de son texte

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
A	Énoncé parfaitement clair	5
B	Énoncé très clair	4
C	Énoncé clair	3
	Seuil de réussite	
D	Énoncé plus ou moins clair	2
E	Manque de clarté	1
F	Aucun énoncé	0

Description

L'énoncé du sujet fait partie de l'introduction et précède l'opinion. Lorsque l'énoncé est clair, l'élève a exprimé le sujet en ses propres mots ou il l'a rappelé en utilisant le texte de la mise en situation. De plus, l'idée principale et les idées secondaires sont présentes et correspondent au sujet proposé. Par exemple, le premier sujet proposé aux élèves portait sur la période de l'adolescence (idée principale), facile pour les uns, difficile pour les autres (idées secondaires). L'énoncé qui ne se conformait pas à ces attentes obtenait moins que "C" et l'énoncé enrichi de dimensions plus larges méritait plus que cette cote.

Exemple

Voici un exemple d'énoncé qui a obtenu la cote "A":

> "Si l'adolescence est un défaut, on s'en corrige très vite."
>
> Goethe

"Il est entendu qu'au cours de sa vie, un homme aura une vaste panoplie d'émotions, d'états et de conjonctures diverses à vivre et à expérimenter. D'entre les périodes de l'évolution

humaine il en existe une très brève mais très fascinante qui capte tout particulièrement mon attention. Il s'agit de l'adolescence, ce demi-état à cheval entre l'enfance et la vie adulte et qui semble soulever au sein de nos sociétés modernes et individualisées plus d'une ardente controverse. S'agit-il là d'une période angoissante et difficile à passer ou plutôt d'années merveilleuses, regorgeantes de joies et de bonheurs? À mon avis et pour une foule de raisons que j'énoncerai, l'adolescence ne peut se vivre de la même façon pour tous et chacun en raison de l'influence et de l'interaction de certains facteurs extérieurs qu'il nous est souvent difficile de contrôler."

Résultats

Le taux de réussite à ce critère est de 64,7 p. 100, ce qui représente une augmentation de 21,4 p. 100 par rapport à la proportion des élèves (43,2 p. 100) dont l'énoncé avait été jugé clair ou très clair en 1986. On observe cependant que les textes où l'énoncé manquait de clarté et ceux où celui-ci était absent représentent 21,3 p. 100 de l'ensemble; cette proportion est comparable à celle de 1986 (21,4 p. 100).

TABLEAU 10: Résultats pour le critère 1.

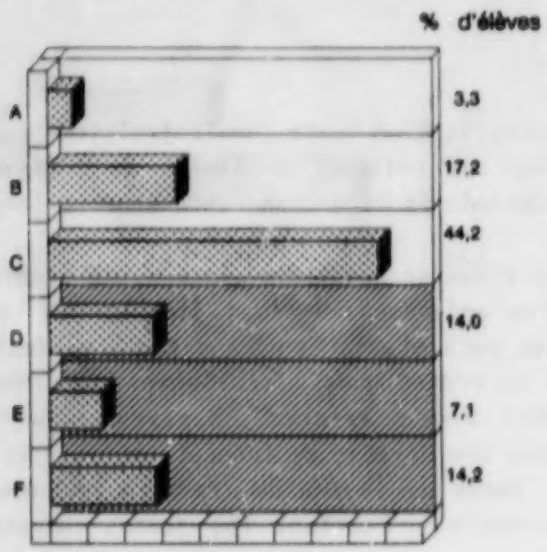

CRITÈRE 2: L'élève exprime clairement son opinion

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
A	Opinion parfaitement claire	5
B	Opinion très claire	4
C	Opinion claire	3
	Seuil de réussite	
D	Opinion plus ou moins claire	2
E	Opinion obscure	1
F	Aucune opinion	0

Description

Normalement, l'élève exprime son opinion dans l'introduction. Il peut toutefois arriver qu'un élève l'exprime à l'intérieur de son argumentation et même dans sa conclusion. Quelle que soit la formule utilisée, l'expression de l'opinion doit être claire. Pour obtenir une cote "C", cette opinion doit être exprimée sans ambiguïté et être maintenue tout au long du texte. Dès qu'il y a confusion possible ou contradiction dans un texte, celui-ci obtient la cote D ou E.

Exemple

Voici des extraits d'un texte sur le troisième sujet qui a obtenu la cote "A" pour ce critère; l'opinion de l'élève est parfaitement claire et exprimée de façon cohérente tout au long du texte.

> "Il n'y a pas si longtemps, lors de ma première année primaire, tous les enfants écrivaient fébrilement leurs premiers mots, sous les yeux attentifs et fiers des professeurs. Il est difficile de croire que, dix ou onze ans après ce joyeux moment, ces mêmes élèves feraient en moyenne une faute tous les dix mots dans une épreuve de français écrit à la fin du secondaire. Un tel excès de fautes de français me semble inconcevable et impardonnable. Pourtant les jeunes ne semblent pas manquer d'idées.

En effet, les étudiants d'aujourd'hui ont une imagination fertile et une facilité d'expression supérieure à celle de leurs prédécesseurs. (...)

Par contre, si les idées à émettre sont importantes, la façon de les communiquer aux autres l'est encore plus. (...) Peu importe notre profession future, nous serons tous appelés à rédiger textes, rapports, articles ou résumés. Bien se faire comprendre sera alors crucial.

(...) Il me semble que l'acquisition d'un français sans fautes devrait être une préoccupation importante pour les jeunes (...)

Enfin, cette déplorable situation doit être révisée. (...) Mais on doit agir rapidement afin que les jeunes sachent écrire et surtout bien écrire."

Résultats

Pour ce critère, le taux de réussite est de 86,6 p. 100 alors qu'en 1986, 84,7 p. 100 des élèves avaient exprimé clairement ou très clairement leur opinion.

TABLEAU 11: Résultats pour le critère 2.

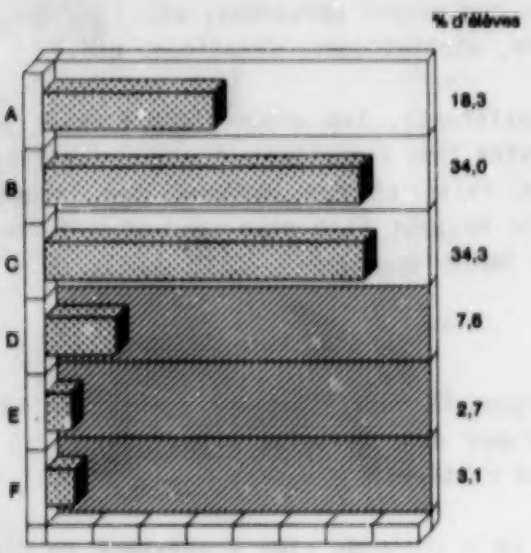

CRITÈRE 3:	L'élève a recours à des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références pour défendre son opinion

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
A	Argumentation rigoureuse	20
B	Argumentation très consistante	16
C	Argumentation consistante	12
	Seuil de réussite	
D	Argumentation plus ou moins consistante	8
E	Argumentation faible	4
F	Argumentation insuffisante	0

Description

L'élève qui sait argumenter prendra tous les moyens à sa disposition pour convaincre ses lecteurs. Il fera appel à différents types d'arguments: des faits (dates, événements, etc.), des exemples (témoignages personnels ou situations que l'élève puise dans son environnement), des énoncés généraux (appel aux valeurs, à l'opinion générale, aux droits des personnes, etc.) ou des références (résultats d'enquête, statistiques, citations, etc.).

Pour être consistants, les arguments présentés par l'élève doivent être au service de l'opinion; ils la justifient, l'expliquent, décrivent des faits et des exemples sur lesquels elle s'appuie. Leur cohérence ne peut être mise en doute et leur nombre doit être suffisant (au moins deux).

Exemples

Exemples d'arguments justifiant une opinion en faveur de la loi qui interdit de fumer dans certains lieux publics (l'élève a obtenu la cote A pour ce critère):

> "(...) Je n'apprends rien à personne en disant que fumer est très nuisible à la santé et tout particulièrement aux poumons.

(...) Également, financièrement, fumer se révèle très dispendieux, surtout pour les gros fumeurs. (...) De plus, il ne faudrait surtout pas passer sous silence le côté polluant de la cigarette. (...) J'en viens finalement à ce qui me semble le plus important, à ce qui motive cette loi: le respect des autres. (...)"

Résultats

Le taux de réussite quant à ce critère est de 70,2 p. 100 et peut difficilement être comparé à celui de l'an dernier, car l'argumentation faisait alors l'objet de deux critères: l'un d'eux évaluait la consistance de l'argumentation, l'autre sa cohérence. On peut tout au plus se permettre un rapprochement qui pourrait nous laisser croire qu'il y a eu une nette amélioration dans le choix et l'expression des arguments. En effet, en 1986, seulement 34,5 p. 100 des élèves ont eu recours à des arguments consistants alors que l'argumentation avait été jugée cohérente dans 48 p. 100 des copies.

TABLEAU 12: Résultats pour le critère 3.

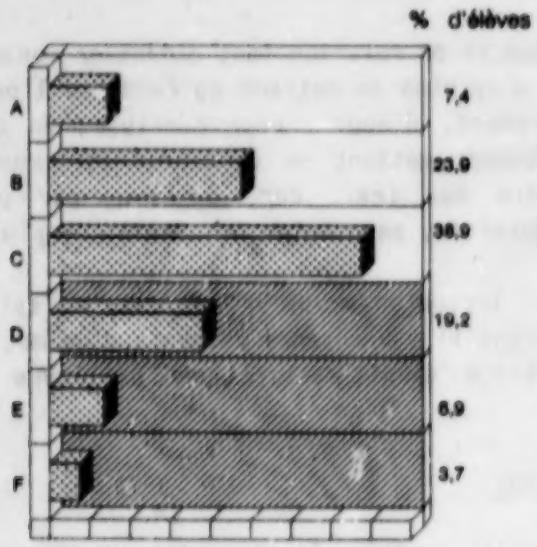

CRITÈRE 4: L'élève emploie des marqueurs de relation qui indiquent bien l'articulation de son texte

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
A	Aucune erreur	10
B	1 erreur	8
C	2 erreurs	6
	Seuil de réussite	
D	3 erreurs	4
E	4 erreurs	2
F	5 erreurs et plus	0

Description

La structure logique de la pensée de l'élève peut être mise en valeur par la présence de mots ou de locutions appelés marqueurs de relation. À l'aide de ces mots, le lecteur retrace facilement la structure de l'argumentation.

Certains marqueurs de relation font davantage ressortir la structure de la lettre d'opinion en mettant en évidence l'ordre des arguments (ex.: premièrement, d'abord, pour conclure, en définitive, etc.). D'autres marqueurs mettent en évidence les rapports unissant les arguments entre eux (ex.: car, puisque, par conséquent, ainsi, cependant, toutefois, par contre, en outre, de plus, etc.).

Il y a erreur lorsqu'un marqueur de relation est utilisé de façon erronée ou lorsqu'il y a absence évidente d'un mot ou d'une locution dont la présence aurait assuré une meilleure compréhension du texte.

Exemple d'erreur

"(...) Quoi qu'il en soit, la cigarette est mauvaise pour la santé. En effet, il y a des personnes qui ne peuvent ni travailler, ni penser sans cigarette." (On aurait dû lire: Malgré cela.)

Résultats

Les élèves qui ont fait moins de trois erreurs représentent 83 p. 100 de l'ensemble de la cohorte alors qu'ils étaient 79,1 p. 100 en 1986. Cette hausse du taux de réussite est encourageante.

TABLEAU 13: Résultats pour le critère 4.

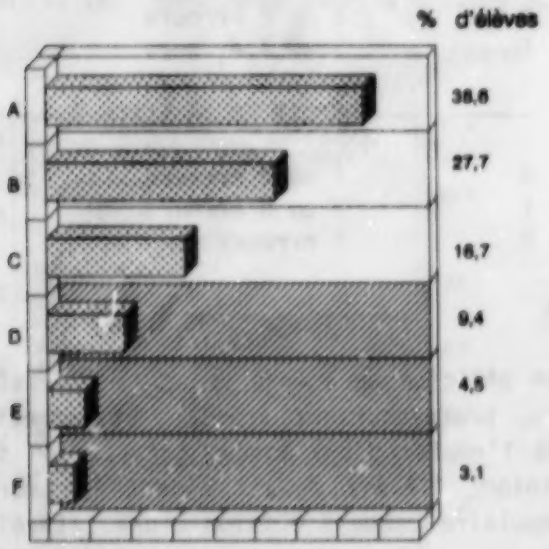

CRITÈRE 5: L'élève choisit le niveau de langue approprié

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
A	Aucune erreur	10
B	1 ou 2 erreurs	8
C	3 ou 4 erreurs	6
	Seuil de réussite	
D	5 ou 6 erreurs	4
E	7 ou 8 erreurs	2
F	9 erreurs et plus	0

Description

Le caractère officiel de l'épreuve et la nécessité de tenir compte des lecteurs, professeurs de français et correcteurs du Ministère, entraînaient l'emploi d'une langue correcte ou soutenue. Dans son texte d'opinion, l'élève devait éviter les marques de la langue orale ou populaire comme l'élision d'une lettre, les mots appartenant à la langue orale, etc.; de plus, l'élève était pénalisé pour les abréviations non reconnues, les anglicismes lexicaux, les barbarismes, les expressions ou mots incorrects.

Exemples d'erreurs

- "I'es très nerveux (...)"
- "Mais y faut de la patience (...)"
- "(...) c'est sensass (...)"
- "(...) un formulaire d'application."
- "(...) les folleries seront passées."
- "Et pis après (...)"

Résultats

Alors que 71,6 p. 100 des élèves n'ont commis aucune erreur dans cette catégorie, 97,7 p. 100 en ont fait moins de cinq. Ce critère n'ayant pas été évalué en 1986, il est impossible de comparer les résultats d'une année à l'autre.

TABLEAU 14: Résultats pour le critère 5.

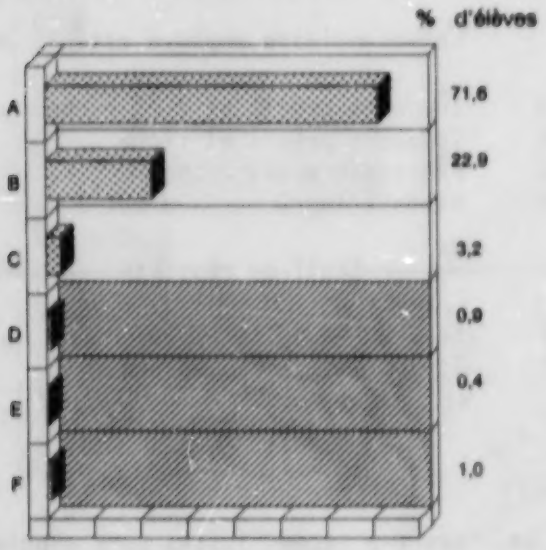

9.2 ANALYSE DES CRITÈRES SE RAPPORTANT À LA FORME

CRITÈRE 6: L'élève se sert d'un vocabulaire précis et riche

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
	Le vocabulaire employé est:	
A	Toujours précis et très riche	10
B	Toujours précis et riche	10
C	Précis et assez riche	8
D	Parfois imprécis, ordinaire	6
	——————Seuil de réussite——————	
E	Souvent imprécis et pauvre	4
F	Toujours imprécis et pauvre	0

Description

L'élève doit utiliser des termes justes pour exprimer sa pensée; les mots ou groupes de mots choisis doivent appartenir à la langue française et être utilisés à bon escient (vocabulaire précis).

L'élève doit trouver des expressions variées et des synonymes pour exprimer une même réalité; il utilise aussi les pronoms qui conviennent plutôt que de répéter le même mot (vocabulaire varié).

Exemples d'erreurs

- "C'est juste une défaite qu'il se donne."
- "Les fumeurs qui fument trop..."
- "(...) ouvrir la fenêtre pour faire aérer l'air."
- "(...) les parents empilent sur notre liberté."

Résultats

Le taux de réussite quant à ce critère est de 95,1 p. 100 alors que 90,1 p. 100 des élèves de 1986 obtenaient un résultat équivalent.

TABLEAU 15: Résultats pour le critère 6.

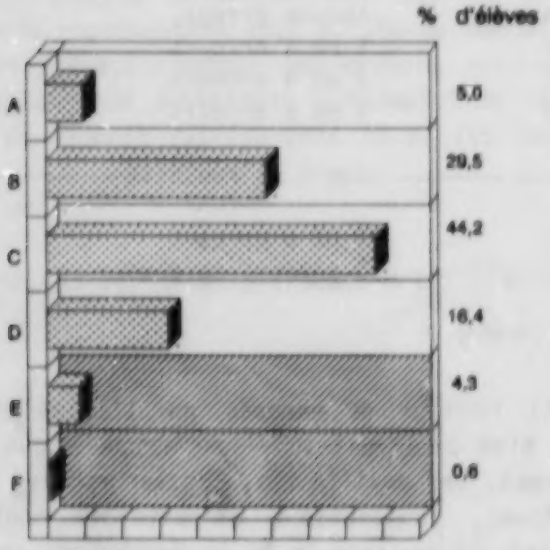

CRITÈRE 7: L'élève construit des phrases correctes

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
A	Aucune erreur	10
B	1 ou 2 erreurs	10
C	3 ou 4 erreurs	8
D	5 ou 6 erreurs	6
	Seuil de réussite	
E	7 ou 8 erreurs	4
F	9 erreurs ou plus	0

Description

Quel que soit le type de phrases que l'élève utilise, celles-ci doivent être bien construites: il ne manque aucun mot; l'ordre des mots est correct; les auxiliaires, les verbes, les pronoms relatifs, les prépositions, conjonctions et adverbes sont bien employés. L'élève utilise les pronoms de la troisième personne, les adjectifs possessifs et démonstratifs de telle sorte qu'ils rappellent clairement les personnes ou les idées déjà mentionnées. Il utilise adéquatement les temps des verbes exigés par la logique de son texte.

Exemples d'erreurs

(La correction est entre parenthèses)

- "Il sort avec __." (son amie)
- "(...) prendre un verre de lait froid ou ___ de fruit" (de jus)
- "On peut laisser à des endroits spécifiques le droit de fumer."
- "Je lui en félicite" (l')
- "(...) la cigarette est aussi dangereuse pour les non-fumeurs que ___ les fumeurs." (pour)
- "Pourquoi beaucoup de jeunes consomment ___ de la drogue?" (-ils)
- "(...) un adolescent de treize et quatorze ans." (ou)

Résultats

Seulement 57,3 p. 100 des élèves ont fait moins de sept fautes de syntaxe alors que presque autant d'élèves, soit 55,5 p. 100, en avaient accumulé moins de six en 1986. De plus, de nombreux élèves, soit 29,1 p. 100, font neuf fautes et plus dans cette catégorie.

Incidemment, l'analyse détaillée nous apprend que les erreurs de cette catégorie représentent 16,2 p. 100 de toutes les erreurs commises par les élèves. Enfin, les erreurs relatives à l'ordre des mots, à l'emploi d'un substitut, à l'emploi de la préposition et à l'absence d'un élément représentent 75 p. 100 des erreurs de syntaxe.

TABLEAU 16: Résultats pour le critère 7.

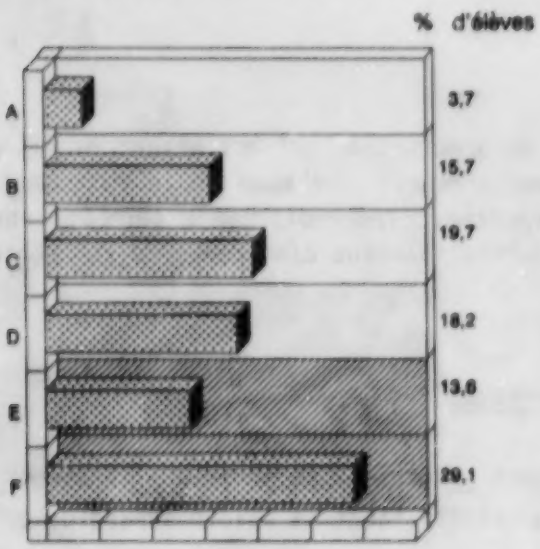

CRITÈRE 8: L'élève place correctement les signes de ponctuation

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
A	Aucune erreur	10
B	1 ou 2 erreurs	10
C	3 ou 4 erreurs	8
D	5 ou 6 erreurs	6
	Seuil de réussite	
E	7 ou 8 erreurs	4
F	9 erreurs ou plus	0

Description

Chaque signe de ponctuation qui est absent ou mal utilisé est considéré comme une erreur. Une même faute est comptée autant de fois qu'elle est répétée. Toutefois, on a surtout considéré les erreurs les plus évidentes, pouvant dans certains cas rendre la phrase inintelligible.

Exemples d'erreurs

- "Donc, on doit __ dans notre société __ protéger les non-fumeurs, contre ceux qui utilisent ce besoin superflu, qui est la cigarette."
- "Merci, monsieur __ de votre écoute."
- "Mais votre voisin, fume le cigare."
- "La loi interdit de fumer dans les hôpitaux __ les écoles __ les autres endroits publics __"
- "Car comme on dit; __ La loi, c'est la loi. __"
- "(...) qu'il fait le ménage, la cuisine, etc..."

Résultats

Près de la moitié des élèves (49,4 p. 100) ont fait moins de sept fautes de ponctuation; en 1986, 47,1 p. 100 des élèves en avaient accumulé moins de six. Il faut aussi remarquer que 37,9 p. 100 d'entre eux font plus de huit fautes de ponctuation.

L'analyse détaillée permet de constater que 28,8 p. 100 de toutes les erreurs commises par les élèves appartiennent à cette catégorie et que la faiblesse majeure des élèves se rapporte à l'usage de la virgule qui représente 77,8 p. 100 des erreurs de ponctuation.

TABLEAU 17: Résultats pour le critère 8.

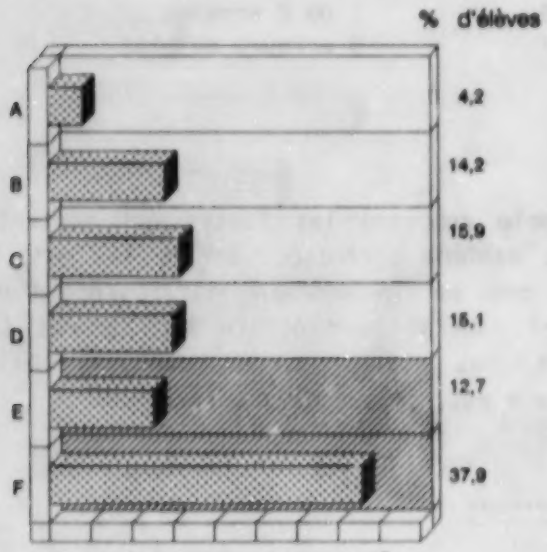

CRITÈRE 9: L'élève respecte l'orthographe d'usage

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
A	Aucune erreur	10
B	1 ou 2 erreurs	8
C	3 ou 4 erreurs	6
	Seuil de réussite	
D	5 ou 6 erreurs	4
E	7 ou 8 erreurs	2
F	9 erreurs ou plus	0

Description

Cette catégorie comprend les fautes qui portent sur les points suivants: la manière correcte d'écrire les mots, les accents, la division des mots en fin de ligne, la présence d'un chiffre au lieu d'un adjectif numéral pour écrire les nombres inférieurs à neuf inclusivement, les sigles et les homonymes lexicaux. Une même faute répétée n'est comptée qu'une fois.

Exemples d'erreurs

- "marriage"; "proffesseur"; "peut voire"; "entretient ménager"; "c'est __ à __ dire".
- "Ils ne sont pas d'accord sur la methode d'education, sur l'habillement, sur la facon de voir les choses (...)"
- "..... des gens me disent: J'__ aimerais donc ça retourner à l'école (...)"
- "(...) fumer 2 ou 3 paquets par jour."
- "clsc" pour CLSC ou C.L.S.C.; "Le chef du PL"
- "d'avantage" pour davantage; "en fin" pour enfin.

Résultats

Le pourcentage d'élèves (61 p. 100) ayant commis moins de cinq fautes est légèrement inférieur à celui de 1986 (63,4 p. 100). Par ailleurs, l'analyse détaillée permet de constater que 72 p. 100 des erreurs de cette catégorie sont dues à une mauvaise graphie qu'une simple consultation du dictionnaire aurait permis de corriger. Enfin, les fautes d'orthographe d'usage représentent 14,6 p. 100 de toutes les erreurs commises par les élèves.

TABLEAU 18: Résultats pour le critère 9.

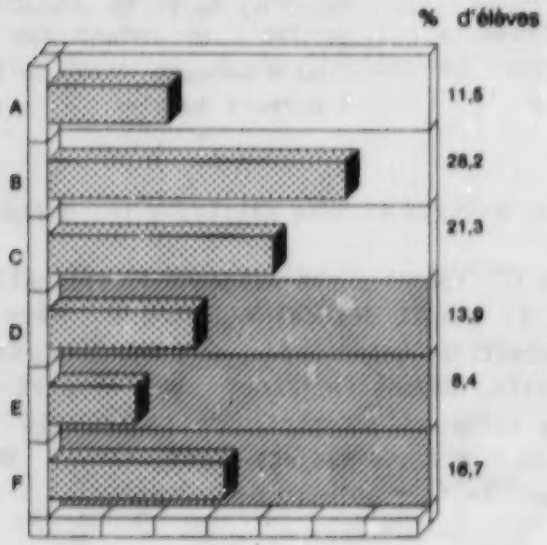

CRITÈRE 10: L'élève observe l'orthographe grammaticale

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note
A	Aucune erreur	10
B	1 ou 2 erreurs	10
C	3 ou 4 erreurs	8
D	5 ou 6 erreurs	6
	Seuil de réussite	
E	7 ou 8 erreurs	4
F	9 erreurs ou plus	0

Description

On considère ici tous les cas exigeant l'application d'une règle de grammaire. Il s'agit des cas d'accord en genre et en nombre des noms, des adjectifs, des pronoms, des articles ainsi que des adjectifs possessifs, démonstratifs et indéfinis, et également des cas d'accord du verbe et du participe passé, des conjugaisons, des homonymes (ex.: on/ont; ses/ces/c'est, etc.). Une même faute est comptée autant de fois qu'elle est répétée.

Exemples d'erreurs

- "Pourquoi certain__ jeune__ adolescent__ sont heureux?"
- "Tout les individus (...)"
- "Il s'identifit à (...)"
- "Ces fréquents changements modifies donc (...)"
- "Le fait de se sentir voulu__, aimer et apprécier pour ce que nous sommes."
- "(...) à ce confier à quelqu'un."
- "Les jeunes on tendance à (...)"

Résultats

Alors que 34,5 p. 100 des élèves avaient fait moins de six fautes de grammaire en 1986, 33 p. 100 des élèves de cette année ont atteint le seuil de réussite fixé à moins de sept fautes. Si l'on tient compte des 57,7 p. 100 des élèves qui ont accumulé plus de huit erreurs, nous pouvons croire qu'une majorité d'élèves rencontre des difficultés importantes dans l'application des règles de grammaire.

C'est dans cette catégorie d'erreurs que les élèves commettent le plus de fautes, soit 34,5 p. 100 des erreurs observées dans l'ensemble des catégories de l'analyse détaillée. Les erreurs dues au mauvais accord du verbe et du particite passé correspondent à 28,6 p. 100 des fautes de l'orthographe grammaticale, suivies de près par celles dues au mauvais accord du nom et de l'adjectif (27,5 p. 100).

TABLEAU 19: Résultats pour le critère 10.

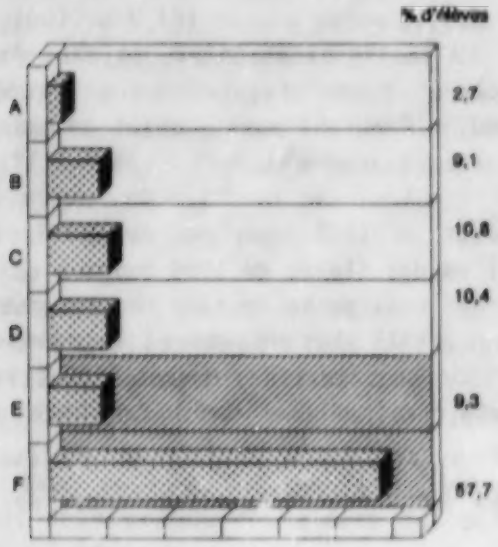

10. FORCES ET FAIBLESSES DES ÉLÈVES DU QUÉBEC

De l'examen des résultats d'ensemble, il ressort que la moyenne pour le fond est supérieure à celle pour la forme et que c'est aussi pour le fond que l'on peut constater une amélioration eu égard aux résultats de 1986. L'analyse des résultats par critère confirme ce constat. En outre, plus de sept élèves sur dix:

- choisissent le niveau de langue approprié à la situation de communication;
- expriment clairement leur opinion;
- utilisent correctement les marqueurs de relation;
- emploient des arguments consistants et cohérents avec leur opinion;
- se servent d'un vocabulaire précis et riche.

Parmi ces habiletés, seule la dernière est associée à la forme.

D'autre part, si la proportion des élèves qui énoncent clairement leur sujet est un peu moins élevée (64,7 p. 100), ce nombre est supérieur de 21 p. 100 au résultat obtenu par les élèves de 1986 dans le cas de ce critère. Toutefois, presque autant d'élèves qu'en 1986, soit 14,2 p. 100, n'énoncent pas le sujet de leur texte ou ne respectent aucun des thèmes proposés.

Enfin, la cohorte de 1987 témoigne de difficultés au moins aussi grandes que celles des élèves de 1986 quant à quatre critères portant sur la forme, soit ceux de la syntaxe, de la ponctuation, de l'orthographe d'usage et plus particulièrement de l'orthographe grammaticale. Non seulement les taux de réussite pour ces critères sont peu élevés, voire même très faibles (grammaire), mais on constate aussi qu'une forte proportion d'élèves perdent tous les points attribués à ces critères; c'est le cas de:

- 16,9 p. 100 des élèves pour l'orthographe d'usage;
- 29,2 p. 100 des élèves pour la syntaxe;
- 37,9 p. 100 des élèves pour la ponctuation;
- 57,7 p. 100 des élèves pour l'orthographe grammaticale.

Ces élèves ont fait neuf fautes et plus dans chacune de ces catégories, alors que les exigences du seuil de réussite permettaient jusqu'à quatre fautes d'orthographe d'usage et jusqu'à six fautes dans chacun des autres de ces critères.

11. EXEMPLES DE TEXTES RÉDIGÉS PAR LES ÉLÈVES

Les enseignants du secondaire connaissent bien les forces et les faiblesses des élèves. Par contre, le lecteur de ce rapport a peut-être du mal à se représenter la copie d'un élève qui maîtrise plus ou moins bien l'habileté à écrire. Afin de permettre à chacun de prendre contact avec cette réalité, cette partie du rapport présente trois copies reproduites telles qu'elles ont été reçues. Ces textes portent sur le troisième thème proposé aux élèves et ont été choisis pour illustrer trois types de résultats: un échec, un résultat moyen et une réussite remarquable. Dans chaque cas, le texte est suivi du résultat obtenu pour chacun des critères, du résultat pour le fond, pour la forme et pour l'ensemble de l'épreuve.

Le premier texte obtient un résultat global de 45 p. 100, ce qui le situe parmi les 18 p. 100 des élèves qui ont obtenu une note de 45 p. 100 ou moins. Cet exemple illustre le cas d'un élève qui éprouve des difficultés à formuler des arguments consistants (troisième critère) et qui ne maîtrise pas le fonctionnement de la langue (forme).

Le second exemple obtient un résultat global de 63 p. 100, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des élèves. Ici encore, l'élève laisse voir des faiblesses marquées quant à la forme et, plus particulièrement, en syntaxe, en ponctuation et en grammaire.

Par ailleurs, avec un résultat de 93 p. 100, le dernier exemple illustre le cas de 4 p. 100 des élèves qui ont obtenu un résultat global supérieur à 89 p. 100.

Enfin, le Ministère prépare la publication d'un recueil de quelques-unes des meilleures copies de 1987. Ce recueil rendra compte de la réussite particulière de certains élèves et témoignera de la qualité des apprentissages qui sont possibles dans notre système d'éducation.

Exemple d'échec

"A l'epreuve de français écrit du 22 mai 1986, les étudiants du cinquième secondaire ont fait, en moyenne, une faute tout les dix mots.

Cette situation est réelle et ne peut ètre tolérer pour les annces à venir. C'est l'avenir de la langue française qui en dépant.

Ces eleves qui sont touchés par cette énorme défaillance. ne sont pas une minorités, au contraire ils sont en majorités au Quebec. Et ce n'est pas le jeunes d'aujourd'hui qui sont plus "crancre" que les jeunes d'hier. Mais c'est le systheme d'éducation d'aujourd'hui qui est d'une pauvrete inquiétante.

Cette situation alarmente ou en est devenu le français ecrit chez les jeunes est dut en grande partie au systheme d'education actuel qui ne repond pas aux exigences du francais ecrit, mais il y a t-il seulement cette cause a ce problème? Non pour y voir plus clair, il suffit de regarder dans qu'elle millieu vive les jeunes d'aujourd'hui à comparer à leur parent qui eux n'était pas aussi médiocre en français. Les jeunes actuels à comparer aux jeunes d'il y a quelque années ne lisent presque plus et même plusieur jeune ont non seulement jamais luent un seul livre. Les jeunes d'aujourd'hui se disent pourquoi lire un livre quand tu n'as seulement qu'à regarder la télévision qui semble beaucoup plus divertisant. Ces jeunes ne sont plus interessés à lire et encore moins à faire ses leçons et devoirs d'écoles.

Pour remedier à ce d'ésintéressement des jeunes à la lecture, au leçon et devoir qui sont les meilleurs moyen d'apprendre la langue française avec son orthographe, son vocabulaire et sa ponctuation, il faudrait habituer les jeunes à consacrer une heure de travail ou de lecture par jour, en dehor des heures d'école. Mais revenons au systhème d'éducation actuel Ce systhème d'éducation (ou bien programme d'éducation) tout nouveau tout beau, qui etait suposé produire des miracles et qui n'est en faite qu'un systhème à refaire parce qu'il ne repond nulement aux exigences du français écrit et non plus des autres matieres qui ne sont pas en cause. Le ministère de l'éducation du Québec devrait le remplacer ou le modifier, de sorte qu'il soit convenable.

Ceci peut paraitre exagere mais il suffit de regarder l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale et la ponctuation de ce texte pour en être convaincu qu'il faut agir avec fermeté.

Le ministère de l'education pour le prochain systhème d'éducation pourait au lieu de le faire produire par des bureaucrate, il pourait peut-être demander conseille à quellesque professeurs d'expérience."

Résultats

Fond: 31 sur 50

Forme: 14 sur 50

Total: 45 sur 100

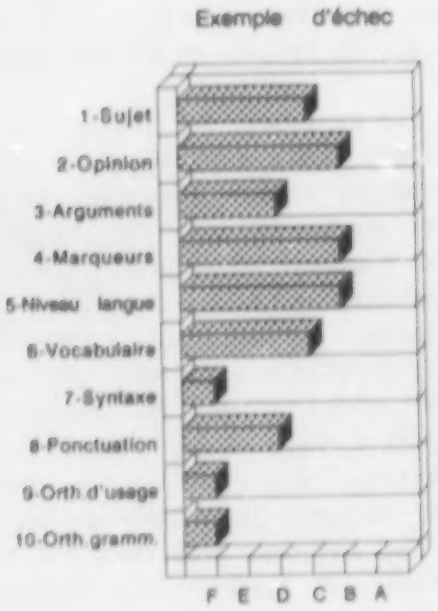

Exemple de résultat moyen

"Une faute à tous les dix mots, est-ce bien normal? Quelles-en-sont les causes?

Ce n'est plus un secret pour personne, les jeunes font bien des fautes. Le gouvernement a maintenant des preuves à ce sujet (examen du 22 mai 1986- une faute tous les dix mots), qui démontrent bien là la faiblesse des jeunes dans ce domaine. Il est clair qu'il y a un problème à cerner et cela ne veut pas pour autant dire que les jeunes manquent d'idées et d'opinions. Seulement, il ne faudrait pas tomber dans le piège de croire à la seule négligence des jeunes, car après tout, ils font ce qu'on leur demande de faire, n'est-ce pas?

A ce sujet, les jeunes sont biens placés pour savoir de quoi ils parlent. Ils ont été et le sont encore depuis leur très jeune âge, permuttés entre différentes façons d'enseigner toutes meilleures les unes que les autres. Ils ont été en quelque sorte les cobayes de tout ces nouveaux programmes. Etaient-elles si bonnes, ces méthodes révolutionnaires si nous nous basons maintenant sur les résultats obtenus. Il est évident, après de telles chambardements qu'il nous soit difficile pour nous les jeunes de nous adapter à nouveau selon vaux normes à vous les adultes. En tant que jeune je crois qu'il faudrait tout dabord établir un programme efficace sur lequel nous pourrions nous baser en tout temps, car après de telles changements, pour ma part, je me sens quelque peu mélangé et lorsqu'il me vient un de ces nombreux problèmes d'orthographe je ne sais plus sur quoi me référer, il faudrait nous apprendre une méthode pré-établit selon des règles strictes, qui nous conduirait vers la réussite.

Notre problème se situe également au niveau de l'évaluation du français, pas seulement durant les cours de français, mais dans toutes les matières où pour nous exprimer il nous faut le français pour le faire. Si tel aurait été le cas nous n'en serions pas rendus là, car il est assuré que nous aurions eu une motivation additionnelle, d'apprendre le français correctement. Par conséquent nous nous serions dit: "Pourquoi échouer dans une discipline dans laquelle nous avons du talent et des aptitudes". Quoi qu'il en soit nous n'aurions pas pu faire autrement qu'apprendre le français car il aurait été indispensable de le savoir parfaitement ou presque pour passer à

travers ces cinq années du secondaire. De plus, si on pausait la question: "Qui aime faire des fautes?" Peu d'entre nous répondrait: "Pour moi, ça na pas d'importance". En ce qui me concerne je n'ai pas eu d'autre choix que de subir ce qui se présentait à moi, et j'en suis désolée.

Il faudrait peut-être regarder dans le passer pour régler ce problème de première ordre. D'après ce que j'ai pu voir jusqu'à ce jour, nos parents, nos grands-parents, eux, save et savaient écrire correctement (ceux ayant étudié au moins jusqu'en onzième année). Aurait-ce été une erreur du gouvernement, de vouloir changer les anciennes méthodes pour nous aider à écrire avec moins de difficultés sans trop d'efforts en espérant obtenir les mêmes résultats. Eh bien, c'est manqué, n'est-ce pas, comme vous pouvez le voir!

En définitive c'est une situation à laquelle il faudrait remédier, car il est encore temps de changer quelque chose pour ceux à venir. Il serait donc bon que le gouvernement se décide une fois pour toute sur la méthode à adopter pour cette situation avant qu'il n'y ait plus rien à faire. Il faut changer le plus rapidement possible ce système inadéquat. C'est une décision importante car vous ne pouvez pas laisser gouverner le pays par des jeunes qui ne savent pas écrire plus de dix mots sans faire de fautes."

Résultats

Fond: 45 sur 50

Forme: 18 sur 50

Total: 63 sur 100

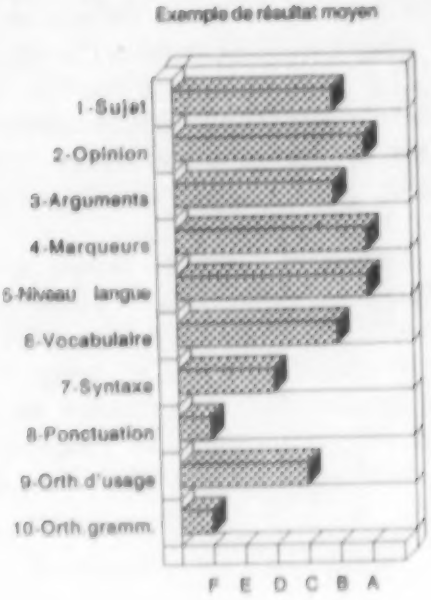

Exemple de résultat remarquable

"L'art de s'exprimer représente une des habiletés que chacun se doit de maîtriser de façon excellente, car cela constitue la base de toute communication. La communication se fait d'ailleurs très souvent au moyen de textes et de documents écrits. On note pourtant une carence marquée dans la maîtrise de l'expression écrite chez les jeunes d'aujourd'hui. Nous analyserons donc les divers facteurs susceptibles d'avoir entraîné pareille situation. Dans un premier temps nous évaluerons l'impact qu'occasionnent divers climats familiaux sur les habiletés des jeunes à écrire correctement. Et ensuite, nous étudierons divers phénomènes sociaux, afin de déterminer à quel point ils sont impliqués dans cette situation de plus en plus alarmante...

La famille est la première engagée dans l'éducation des enfants, et c'est dès le très bas âge que ceux-ci doivent être mis en présence d'outils et de méthodes de travail adéquats et favorisant leur développement. Par contre, ce n'est qu'une petite minorité des enfants qui bénéficient d'une situation familiale favorable à l'apprentissage. Ainsi, certains enfants ont très jeunes accès, à la maison, à des livres correspondant à leur niveau de connaissances. Certains, également, ont la chance d'avoir des parents qui prennent le temps de fréquenter avec eux des établissements favorables à leur instruction, comme les bibliothèques municipales. Mais ces situations bénéfiques ne sont que trop souvent vécues par les enfants d'élites uniquement, car l'éducation des parents rend ceux-ci conscients de l'importance de la lecture en bas âge. Il reste donc de nombreux enfants moins choyés, en ce sens qu'ils n'ont accès aux livres qu'à la maternelle et, n'ayant jamais été incités à la lecture, il y a peu de chance qu'ils soient attirés vers elle. Cela amène toutefois des conséquences néfastes pouvant s'étendre sur toute une vie, telles de graves séquelles au niveau de l'orthographe, car la lecture est un goût que l'on doit développer très jeune.

Le nombre élevé de femmes au travail, comparativement aux générations précédentes, peut aussi avoir un impact direct sur l'orthographe des jeunes d'aujourd'hui. En effet, cela oblige la plupart des femmes à devoir consacrer moins de temps à leurs enfants. Ainsi, les devoirs sont très souvent fait en présence de la gardienne, et l'influence de celle-ci n'est habituellement pas comparable à celle de la mère, afin de pousser les enfants de l'avant dans leur apprentissage.

Du côté social, plusieurs facteurs ont aussi un rôle à jouer dans cette carence du français écrit. Les jeunes sont aujourd'hui invités à des activités passives, comme la télévision et la radio, qui ne contribuent guère à développer leurs habiletés. En accord avec la "loi du moindre effort", ces appareils, mis à la disposition de chacun, sont des compétiteurs actifs de la lecture et des devoirs. Alors, contrairement au temps où rares étaient les gens qui les possédaient, ces monstres des temps modernes apportent avec eux les fautes d'orthographe, en éliminant peu à peu les adeptes de la lecture.

La publicité moderne, quant à elle, n'est pas très bénéfique à l'orthographe. En effet, dans ses innombrables slogans, elle tend à afficher de nombreux jeux de mots, où l'on déforme le sens réel des mots supperposant homophones et homonymes. Comme ce sont les enfants qui portent la plus grande attention aux messages publicitaires, ceux-ci retiennent donc des erreurs car les jeunes, de nos jours, ont la capacité d'apprendre facilement ce qu'ils visualisent.

En effectuant une synthèse des quelques points énumérés précédemment, nous avons déjà une réponse assez claire à la question que plusieurs se posent, à savoir quelles sont les raisons ayant entraîné cette dégénération subite de l'orthographe chez les jeunes. Cela se résume donc en peu de choses: le climat familial, et les idées farfelues de la science moderne. Evidemment, d'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte, de façon directe ou indirecte. Il devient donc aujourd'hui crucial que chacun porte une intervention personnelle afin de sauver une situation qui se dégrade de plus en plus chaque jour."

Résultats

Fond: 47 sur 50

Forme: 46 sur 50

Total: 93 sur 100

Exemple de résultat remarquable

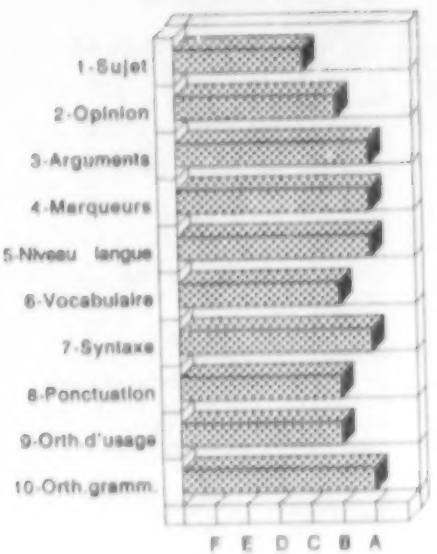

12. RÉSULTATS PAR COMMISSION SCOLAIRE

Chaque commission scolaire recevra ses résultats sous la forme de moyennes et de taux de réussite. Le Ministère lui transmettra aussi des résultats par critère; chacune pourra ainsi faire une analyse par critère qui devrait lui permettre de dégager ses propres forces et faiblesses.

Les principaux résultats pour l'ensemble des commissions scolaires du réseau public sont:

- moyenne pour le fond: 34,1 sur 50
- moyenne pour la forme: 24,9 sur 50
- moyenne pour le total: 58,9 sur 100
- taux de réussite: 47,2 p. 100 des élèves

Enfin, le tableau qui suit place les commissions scolaires selon l'ordre décroissant de la moyenne des résultats obtenus par leurs élèves. Cette moyenne est sur cent, alors que les notes attribuées pour le fond et pour la forme sont sur cinquante.

	CODE ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	PRÉSENCES À L'ÉPREUVE	DISCOURS (50%)	LANGUE (50%)	TOTAL (100%)	POURCENTAGE DE RÉUSSITE
	542	MOYENNE-COTE-NORD, LA CS DE LA	45	35.5	38.3	73.8	86.7
	274	LAC-MEGANTIC, LA CS DU	126	38.8	32.5	71.3	78.6
	052	MATANE, LA CS DE	206	36.7	34.1	70.8	76.2
	214	DECOUVREURS, LA CS DES	582	37.1	30.4	67.5	71.8
	359	LAURENTIDES, LA CS DES	325	37.9	28.8	66.7	65.2
	499	L/C-YEMISCAMINGUE, LA CS	172	36.1	29.7	65.8	66.3
	212	LOTBINIERE, LA CS DE	281	34.5	31.3	65.8	63.7
	570	EASTERN QUEBEC, LA CSR	81	35.3	30.1	65.4	76.2
	371	BROSSARD, LA CS DE	434	35.6	29.7	65.3	66.1
1	545	SEPT-ILES, LA CS DE	276	37.7	27.5	65.1	66.7
	049	VALLEE DE LA MATAPEDIA, LA CS	199	38.0	26.9	64.9	59.8
	280	TARDIVEL, LA CSR	306	35.2	29.6	64.8	66.3
	183	CHUTES-MONTMORENCY, LA CS	213	37.4	27.3	64.7	62.4
	344	INDUSTRIE, LA CS DE L'	293	36.5	28.2	64.6	60.4
	498	ROUYN-NORANDA, LA CS	310	37.6	27.0	64.6	60.0
	333	MARIEVILLE, LA CS DE	89	37.7	26.4	64.1	58.4
	224	WARWICK, LA CS DE	74	35.3	28.6	63.9	60.8
	182	COTE-DE-BEAUPRE, LA CS	123	35.1	28.1	63.2	57.7
	419	DAVIGNON, LA CS	170	36.7	26.3	63.0	54.1
	481	SEIGNEURIE, LA CS	97	34.9	28.0	63.0	59.8
	409	DES MILLE-ILES, LA CS	883	37.1	25.7	62.8	55.6
	533	TADOUSSAC, LA CS DE	84	36.0	26.7	62.6	46.3
	461	HAUTE GATINEAU, LA CS DE LA	121	34.9	28.2	62.6	57.9
	276	MORILAC, LA CS	174	38.5	23.8	62.3	55.7
	709	VALIN, LA CS	224	35.2	27.0	62.2	55.4
	843	PORT-CARTIER, LA CS DE	47	33.6	28.2	61.8	59.6
	111	BLACK LAKE-DISRAELI, LA CS	147	34.2	27.6	61.7	53.1
	161	CHARLESBOURG, LA CS DE	568	32.5	29.2	61.7	53.3
	112	THETFORD-MINES, LA CS DE	358	34.2	27.5	61.7	57.5
	329	MANOIRS, LA CS DES	292	37.4	24.1	61.5	54.8
	108	BAIE-DES-HA! HA!, LA CS	169	36.6	24.8	61.5	50.3
	458	CHATEAUGUAY, LA CS DE	316	36.3	25.1	61.3	54.7
2	389	CHOMEDEY DE LAVAL, LA CS	819	35.9	25.4	61.3	52.0
	170	LOUIS-FRECHETTE, LA CSR	762	32.8	28.5	61.3	57.5
	162	DES ILETS, LA CS	325	34.7	26.6	61.3	53.2
	022	LA NEIGETTE, LA CS	538	35.0	26.3	61.3	52.8
	719	SAINTE-CROIX, LA CS	460	36.1	25.2	61.2	51.7
	290	CHAMBLY, LA CSR DE	2280	34.9	26.3	61.2	52.7
	211	CHUTES-DE-LA-CHAUDIERE, CS DES	291	35.6	25.4	60.9	51.9
	130	CHAUDIERE, LA CSR DE LA	772	33.5	27.5	60.9	53.6
	428	VALLEYFIELD, LA CS DE	337	36.0	24.7	60.7	47.8
	318	LONG SAULT, LA CS DU	118	35.3	25.3	60.5	48.3
	121	GOUFFRE, LA CS DU	102	36.3	24.2	60.5	50.0
	342	BERTHIER-NORD-JOLI, LA CS	270	33.7	26.5	60.2	49.3
	277	SHERBROOKE, LA CSC DE	788	35.1	25.1	60.2	49.2
	501	HARRICANA, LA CS	232	34.1	25.9	60.0	49.6

	CODE ORGA-NISME	NOM DE L'ORGANISME	PRÉSENCES À L'ÉPREUVE	DISCOURS (50%)	LANGUE (50%)	TOTAL (100%)	POURCENTAGE DE RÉUSSITE
	109	CHICOUTIMI, LA CS DE	464	37.6	22.3	59.9	47.4
	275	MAGOG, LA CS DE	223	37.2	22.6	59.8	44.8
	438	VAUDREUIL-SOULANGES, LA CSR DE	362	33.8	26.0	59.8	47.5
	559	JEROME-LE ROYER, LA CS	740	34.8	24.9	59.7	47.7
	190	PASCAL-TACHE, LA CSR	468	33.1	26.5	59.6	48.9
	039	ILES, LA CS DES	156	35.2	24.4	59.6	50.0
	319	SAINT-JEROME, LA CS	525	33.5	26.0	59.5	46.3
	300	BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES, CSR	837	32.6	26.9	59.5	48.1
	150	GRAND-PORTAGE, LA CSR DU	715	32.8	26.7	59.4	49.0
	070	LAC ST-JEAN, LA CSR DU	372	35.2	24.2	59.4	47.8
3	462	PIERRE-NEVEU, LA CS	270	34.4	25.0	59.4	48.5
	230	MAURICIE, LA CSR DE LA	558	33.4	26.0	59.4	48.7
	440	YAMASKA, LA CSR DE L'	870	34.3	25.0	59.3	48.0
	390	MEILLEUR, LA CSR	510	33.2	26.0	59.2	48.2
	520	LA VERENDRYE, LA CSR	367	33.2	25.9	59.1	48.2
	013	MIGUASHA, LA CS	100	36.8	22.3	59.1	42.8
	MOYENNE PROVINCIALE					**58.0**	
	471	AYLMER, LA CS D'	161	35.9	22.8	58.8	49.1
	051	LA TOURELLE, LA CS DE	111	32.6	26.1	58.8	47.7
	334	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, LA CS	519	35.1	23.6	58.7	47.6
	474	OUTAOUAIS-HULL, LA CS DE	347	34.6	24.1	58.7	49.0
	273	LA SAPINIERE, LA CS	101	36.6	22.0	58.6	41.6
	060	PENINSULE, LA CSR DE LA	337	33.5	25.0	58.5	49.3
	282	TRACY, LA CS	215	32.3	26.0	58.3	44.7
	223	JEAN-RIVARD, LA CS DE	211	34.2	24.0	58.2	44.1
	240	PROVENCHER, LA CSR	220	32.6	25.6	58.2	43.4
	080	LAPOINTE, LA CSR	760	32.9	25.2	58.1	43.6
	699	BALDWIN-CARTIER, LA CS	476	33.3	24.8	58.1	47.3
	221	VICTORIAVILLE, LA CS DE	433	34.4	23.5	57.9	41.6
	140	CHAUVEAU, LA CSR	1065	32.3	25.5	57.8	44.2
	271	ASBESTERIE, LA CS DE L'	156	32.8	24.9	57.7	49.4
	250	ST-FRANCOIS, LA CSR	566	33.8	23.9	57.7	44.2
	343	DES CASCADES-L'ACHIGAN, LA CS	187	35.5	22.1	57.6	44.4
	011	BAIE-DES-CHALEURS, LA CS DE	181	32.9	24.4	57.3	45.9
4	181	BEAUPORT, LA CS	381	31.7	25.6	57.3	43.3
	429	HUNTINGDON, LA CS DE	88	33.3	23.9	57.2	40.9
	729	VERDUN, LA CEC DE	254	34.5	22.6	57.2	38.6
	640	WESTERN QUEBEC, CSR PROT. DE	10	33.9	23.2	57.2	60.0
	332	IBERVILLE, LA CS D'	171	33.9	23.1	57.1	39.2
	272	COATICOOK, LA CS DE	140	33.6	23.1	56.7	38.6
	459	MOISSONS, LA CS DES	155	34.0	22.6	56.6	43.2
	369	LE GARDEUR, LA CS DE	518	33.0	23.3	56.3	41.5
	462	VALLEE-DE-LA-LIEVRE, LA CS	113	33.1	23.1	56.2	38.1
	260	VIEILLES-FORGES, LA CSR DES	918	31.9	24.0	55.9	39.9
	328	LES ECORES, LA CS	628	33.2	22.5	55.8	40.4
	749	MONTREAL, LA CEC DE	5915	33.6	21.4	55.2	37.6
	659	LAKESHORE, LA CS DE	30	34.8	20.2	55.0	40.0
	475	PONTIAC, LA CS DE	45	31.6	23.3	54.9	42.2
	669	QUEBEC, LA CEC DE	610	33.0	21.7	54.7	35.2
	504	NOUVEAU-QUEBEC, LA CS DU	30	31.2	23.3	54.5	33.3
	709	SAULT-SAINT-LOUIS, LA CS DU	453	32.2	21.5	53.6	34.9
	630	SOUTH SHORE, LA CSR PROT.	287	33.2	20.5	53.7	31.9
	519	ABITIBI, LA CS	238	33.5	20.1	53.6	34.5
	505	QUEVILLON, LA CS DE	38	34.0	19.6	53.6	31.6
	040	LOUIS-HEMON, LA CSR	589	32.3	21.1	53.5	33.3
	331	DES RIVIERES, LA CS	121	27.6	25.6	53.2	31.4
	739	GRAND MONTREAL, LA CEP DU	534	33.5	19.5	53.0	29.6
5	281	SOREL, LA CS DE	303	28.3	24.4	52.7	32.3
	021	LA MITIS, LA CS DE	132	30.0	22.7	52.7	39.4
	222	PRINCE-DAVELUY, LA CS	88	27.5	24.6	52.1	26.1
	122	LAURE-CONAN, LA CS	183	32.8	19.0	51.8	28.1
	372	GOELAND, LA CS DU	530	30.5	21.2	51.7	34.2
	472	DRAVEURS, LA CS DES	661	30.7	20.4	51.2	30.6
	532	MANICOUAGAN, LA CS DE	335	29.4	21.6	51.0	32.5
	546	FERMONT, LA CS	32	29.5	20.7	50.2	28.1
	779	CHAPAIS-CHIBOUGAMAU, LA CS DE	98	29.6	20.3	49.9	27.6
	531	BERSIMIS, LA CS DE	67	27.3	21.8	49.0	22.4
	759	CRIE, LA CS	1	14.0	22.0	36.0	0.0

CONCLUSION

Le rapport sur les résultats de l'épreuve de mai 1986 se terminait par un appel à une action collective autant qu'individuelle afin que soient mis en oeuvre tous les moyens disponibles pour améliorer la qualité de la langue écrite des élèves du secondaire.

Les résultats de l'épreuve de mai 1987 mettent en évidence qu'un plus grand nombre d'élèves sont habiles à exprimer leur opinion sur un sujet donné et à justifier cette position à l'aide d'arguments organisés en un discours structuré; les élèves ont donc fait preuve d'un meilleur rendement de ce point de vue. Néanmoins, de nombreux finissants du secondaire manifestent encore des difficultés importantes à respecter les contraintes formelles de la langue écrite.

Ce constat nous amène à réaffirmer qu'il est indispensable d'offrir aux élèves tout le soutien possible dans l'apprentissage complexe qu'est celui de la langue écrite, sans perdre de vue, toutefois, la nécessité de raffermir leur habileté à structurer leurs idées selon une pensée logique et articulée.

Par ailleurs, tout projet collectif qui aurait pour but d'améliorer cette situation ne saurait apporter de résultats probants sans l'adhésion et la contribution de chacun et de chacune. Ainsi, le bilan qui vient d'être fait devrait servir d'aiguillon pour chacun, élève de tout âge, parent, éducateur et tout membre de la société québécoise.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

15-7407-04
8788-778